

- 2 **Estuaire de l'Escaut**
Monitoring de l'extension
de l'Escaut occidental:
les résultats
- 3 **Pays-Bas**
Coopération entre
la Zélande et la Louisiane
dans leur lutte contre
les inondations
- 4 **Flandre**
Le Lippenbroek à
Hamme: début d'un
roman à succès?
- 5 **Bruxelles**
Maillages bleu et vert:
réalité et perspectives
- 6 **France**
Le Parc de la Deûle:
un poumon vert pour
la métropole lilloise
- 7 **Wallonie**
Tournai: la renaissance
des quais
- 8 Activités dans le bassin
de l'Escaut...

Escaut sans Frontières



Grenzeloze Schelde

Une édition d'Escaut sans Frontières - Grenzeloze Schelde, une collaboration internationale pour l'amélioration et la restauration de l'écosystème des rivières et canaux du bassin de l'Escaut.



© Petra Van Rouwendal

En 1995, la Flandre et les Pays-Bas ont convenu de poursuivre l'extension (approfondissement et élargissement) de l'Escaut occidental, en portant la profondeur de -14,5 à -16 m NAP¹, afin d'améliorer l'accès au port d'Anvers pour les gros navires de mer. Cette extension du chenal de l'Escaut occidental a été réalisée entre juillet 1997 et juillet 1998.

En 1996, la Rijkswaterstaat (RWS) a chargé le Rijksinstituut voor Kust en Zee (RIKZ) de déterminer les conséquences de l'extension de l'Escaut occidental et de l'estuaire afin d'en adapter, le cas échéant, la gestion. Le programme de mesures MOVE (MONitoring VErruiming càd 'monitoring extension') a ainsi été mis sur pied en vue de mesurer régulièrement les caractéristiques physiques, biologiques et chimiques de l'Escaut occidental. Ce programme de mesures vise en outre à évaluer la stratégie de dragage, de déversement et d'extraction de sable.

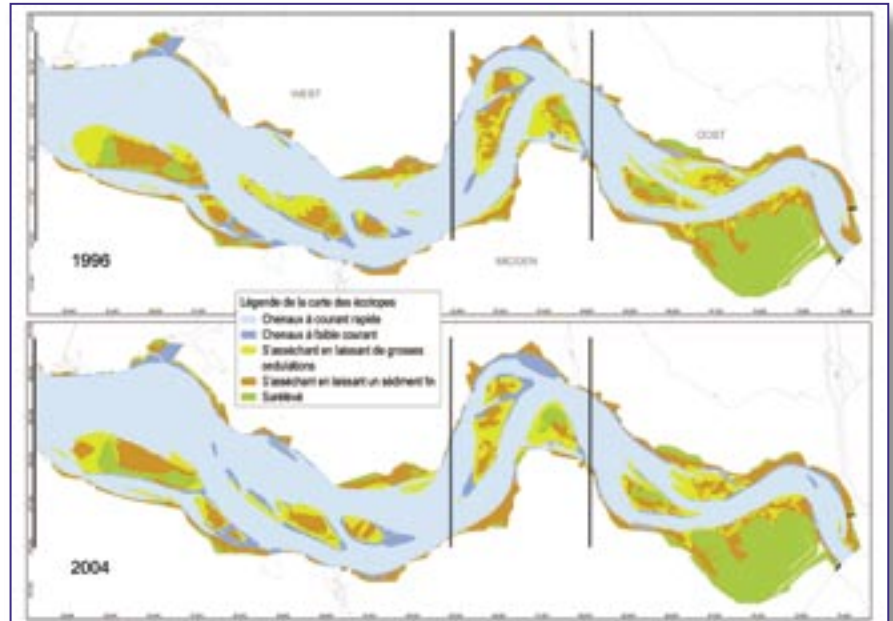
Il ressort du document final de MOVE que de nombreux développements survenus durant les années écoulées ne résultent pas uniquement des travaux d'extension. Par contre, comme conséquence logique, il a été constaté que les marées basses ont diminué dans la partie orientale de l'Escaut occidental. Une autre constatation remarquable est que l'estuaire s'est transformé d'un système importateur de sable en un système exportateur de sable. La cause de ce changement n'est pas encore clairement établie.

Gestion des déversements et système à chenaux multiples

Le rapport offre des indications importantes en matière de stratégie de dragage et de déversement. La gestion de déversement a en effet bien fonctionné et n'a pas nui au système à chenaux multiples. Le rapport démontre qu'il sera peut-être possible de déverser également dans le chenal principal.

Niveaux d'eau et vitesse d'écoulement

Après l'extension, la quantité d'eau s'écoulant de la mer du Nord vers l'Escaut occidental a quelque peu augmenté. L'eau s'écoule davantage via le chenal principal et dans une moindre mesure via le chenal secondaire. L'augmentation du volume d'eau provoque l'érosion des bords des plateaux. La vitesse d'écoulement dans le chenal principal est restée inchangée. Les niveaux d'eau dans l'Escaut occidental n'ont pratiquement pas changé, sauf entre Hansweert et Bath où les niveaux de marée basse ont baissé de 3 à 7 cm.



► Cette carte des écotopes met en image la distribution des milieux naturels dans le cas de l'estuaire et compare la situation de 1996 (avant l'extension du chenal) à celle de 2004.

Plateaux, slikkes et schorres

De manière étonnante, après l'extension, la superficie des plateaux a diminué et celle des eaux peu profondes a augmenté. Cette évolution n'a pas encore trouvé d'explication concluante. Les superficies des schorres et des slikkes n'ont pas subi de changements substantiels. Les schorres, les slikkes et les plateaux qui s'assèchent ainsi que les eaux peu profondes caractérisées par de faibles vitesses d'écoulement constituent des zones d'alimentation importantes. Les plateaux riches en alimentation ont quelque peu diminué, mais cette diminution est compensée par l'augmentation des eaux peu profondes et calmes et des schorres sur les plateaux situés au centre de l'Escaut occidental.

L'eau comme source de nourriture

La diminution de la clarté de l'eau constitue une mauvaise surprise. La production de nourriture dans le milieu marin s'est ainsi réduite. Ce phénomène n'est pas uniquement dû à l'extension du chenal. Un aspect positif constaté après l'extension est le développement des algues qui constituent une source de nourriture importante pour la faune benthique et les oiseaux. La faune benthique, importante pour la survie des oiseaux, n'a pas subi de changements de sorte que la fonction de l'Escaut occidental comme habitat naturel des oiseaux a été préservée.

La cause de l'ensemble des changements observés dans le système à chenaux multiples de l'Escaut occidental n'est pas encore établie. Nos connaissances doivent encore être approfondies. Les Pays-Bas, poursuivront, en coopération avec la Flandre, leurs travaux de mesures et de recherche.

Remerciements à Bert Van Eck (RWS-RIKZ)

dans leur lutte contre les inondations

La Nouvelle-Orléans n'est plus la même depuis le passage de l'ouragan Katrina. Les conséquences de l'ouragan, qui a ravagé le pays lors de son passage en 2005, ont été désastreuses. Inondations, pillages, incendies et effondrement économique. Après plus d'un an et demi, une partie importante des fonds d'aide aux sinistrés s'est 'évanouie', les énormes destructions sont encore visibles, plus de 200.000 personnes ne sont toujours pas revenues.

En mars 2007, a eu lieu le 'Third Technical Workshop over Flood and Coastal Zone Management and Protection Measures' du US Army Corps of Engineers (USACE) et de la Rijkswaterstaat des Pays-Bas (RWS). Leo Adriaanse de la RWS Zélande a assisté à ces workshops avec des collègues de la RWS et de la province de Zélande. Lors de ces sessions, l'avis du Netherlands Water Partnership auprès de l'organisation partenaire américaine (USACE), ainsi que l'accord de coopération entre la province de Zélande et l'Etat de Louisiane ont été élaborés.

La Louisiane

Lorsque l'ouragan Katrina s'est abattu sur la Louisiane, les déboires se sont accumulés. Les conditions étaient extrêmes, le raz-de-marée était trop puissant, certaines stations de pompage n'étaient pas efficaces, des digues étaient mal entretenues et des murs de soutènement mal conçus. Par ailleurs, force est de constater, qu'avant l'arrivée de l'ouragan, la gestion des eaux n'était guère considérée comme une priorité. L'Etat de Louisiane est également considéré comme l'un des états les plus pauvres des Etats-Unis. L'endiguement du Mississippi a créé un énorme problème, provoquant la disparition des sédiments charriés par la rivière directement dans le Golfe du Mexique et empêchant leur fixation au niveau des marécages côtiers. Ce phénomène, ainsi que le creusement de canaux et de fossés pour les oléoducs ont fortement altéré la qualité des marécages côtiers provoquant la disparition sous eau d'un hectare de marais par heure. Ceux-ci avaient un effet tampon sur les vagues et le niveau d'eau. Depuis lors, les brèches ont été colmatées et des stations de pompage construites. De vastes programmes de gestion intégrée ont été développés dans le but de renforcer les digues autour de la ville et de restaurer les marécages côtiers en acheminant à nouveau sédiments et eau douce du Mississippi vers les zones marécageuses.

La ressemblance avec la Zélande incite à la coopération

Le grand défi en Louisiane (comme c'est le cas aux Pays-Bas) consiste à développer des programmes en impliquant toutes les parties concernées, de manière à permettre une exécution rapide et à éviter, tant que possible, les procédures judiciaires. Les tâches sont donc nombreuses et les problèmes ne doivent pas être sous-estimés.

Une grande différence par rapport à la situation néerlandaise réside dans le fait qu'après la catastrophe de 1953, les Hollandais ont réalisé d'énormes travaux au niveau du delta leur permettant d'atteindre la norme de sécurité 1/4.000¹. Alors qu'à La Nouvelle-Orléans, on tournait aux alentours de 1/100. Dans ces deux régions, une gestion intégrée des eaux côtières est indispensable, afin de corriger les effets non désirés des mesures prises par le passé et de les préparer à résister à l'avenir aux bouleversements climatiques. Il y a, en outre, la problématique d'évacuation des habitants, des plans d'aménagement du territoire, de la planification, des champs d'action politiques et administratifs. Il y a donc beaucoup à apprendre les uns des autres dans toute une série de domaines.

Tant la Louisiane que la Zélande sont situées dans une zone deltaïque et, sur le plan administratif, la province et l'état constituent dans les deux cas un niveau intermédiaire s'occupant de la gestion de la région côtière. En outre, les deux régions ont eu à affronter une catastrophe similaire.

Il est évident que la Zélande et la Louisiane peuvent se transmettre leurs expériences réciproques sur le plan des concepts et de la méthodologie de planification et de prise de décision. Les deux régions peaufinent encore leur accord de coopération. La Louisiane et la Zélande serviront ainsi de points de contact. Une des organisations qui en bénéficiera est sans aucun doute la RWS (Rijkswaterstaat) Zélande en tant que gestionnaire des eaux territoriales de la Zélande.



► L'une des nombreuses habitations sinistrées



► Les marécages à cyprès de la côte



► Une station de pompage et un barrage anti-tempête pour protéger la ville de La Nouvelle-Orléans



Pour plus d'information: Leo Adriaanse, Rijkswaterstaat Zeeland - leo.adriaanse@rws.nl tél. +31118622400

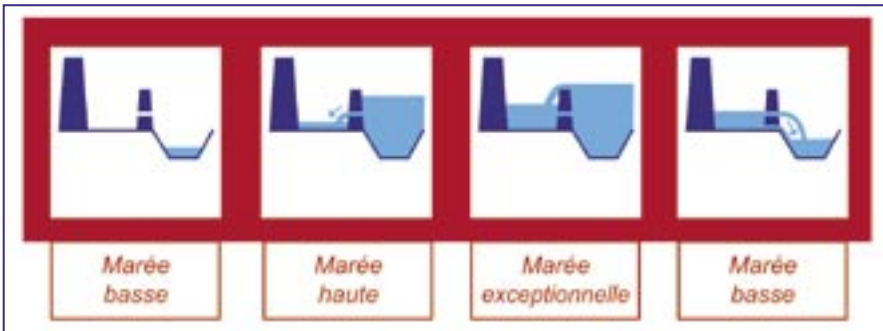
¹ La norme 1/4.000 signifie que les digues sont capables de résister à une tempête dont la probabilité d'occurrence est de 1 fois tous les 4.000 ans.

Le domaine de Lippenbroek en Flandre orientale est la première zone au monde inondable à marée réduite contrôlée (GGG¹). Ce domaine de 10 hectares est le fruit d'un accord de coopération prometteur au sein des autorités flamandes: Waterwegen en Zeekanaal NV, qui aspire à un bassin de l'Escaut maritime sécurisé, a aménagé le domaine et Agentschap voor Natuur en Bos, qui s'occupe de la création de biotopes de valeur, a assuré l'apport financier. Le domaine de Lippenbroek incarne deux des trois piliers sur lesquels repose l'objectif de Vision à Long Terme dans l'estuaire de l'Escaut: la sécurité et le caractère naturel de l'estuaire.

La sécurité comme atout

Une zone inondable contrôlée (GOG)² avec régime GGG comporte une digue ceinturant le domaine et une digue fluviale partiellement rabaissée. En cas de grande marée, le sommet de la marée montante passe au-dessus de la digue de débordement et se déverse dans le domaine, de sorte que le niveau du cours d'eau reste sous contrôle. Dès que le niveau de la rivière baisse, la zone inondable contrôlée se vide via l'écluse d'évacuation. Le régime GGG suit le cycle naturel des marées basses et des marées hautes. Un système relativement simple d'écluses régule les flux et reflux de l'eau de la rivière.

Le Lippenbroek n'est pas à considérer comme un projet scientifique en soi. Le domaine de Hamme sert avant tout de projet pilote pour la zone inondable contrôlée de 600 hectares que Waterwegen en Zeekanaal NV aménage à Kruikebe, Bazel et Rupelmonde. Avec sa superficie très réduite, la zone inondable contrôlée de Lippenbroek ne contribue d'ailleurs que très modérément à la capacité de retenue des eaux excédentaires en cas de grande marée provenant de la Mer du Nord ou des eaux de crue en provenance de l'Escaut maritime supérieur.



► Fonctionnement du régime GGG

Monitoring de la nature liée aux marées dans le polder

Plusieurs universités suivent de manière intense et minutieuse l'évolution du site sur le plan biologique et du génie civil. Les constatations, mesures, observations et conclusions scientifiques des diverses disciplines ne manqueront pas de se frayer leur chemin et de prouver leur utilité pour la construction et l'aménagement de la zone inondable de 600 hectares à Kruikebe.

L'impact sur la qualité de l'eau est également spectaculaire. La teneur en oxygène des eaux entrantes de l'Escaut est souvent désespérément faible. Avec les remous du flux entrant puissant, la teneur en oxygène augmente d'au moins 60%. Dans la phase entre marée basse et marée haute, ce pourcentage augmente encore davantage. L'eau s'arrête un instant, les particules de sable se déposent sur le fond et l'eau claire profite au maximum du contact de la lumière et de l'air. Les slikkes et les schorres font croître la présence de silicium dans l'eau, ce qui diminue considérablement le risque de propagation envahissante d'algues.

¹ GGG: gecontroleerd gereduceerd getij (zone à marée réduite contrôlée). La marée est contrôlée par des écluses d'apport et d'évacuation et avec une amplitude de marée de 0,25 à 0,5 m en moyenne. Cette technique est la mieux adaptée à la situation naturelle et historique du site né d'un système de schorres et de slikkes d'eau douce.

² GOG: gecontroleerd overstroomingsgebied (zone inondable contrôlée). Le but d'une zone inondable contrôlée est d'atténuer la vague de tempête, ce qui a pour effet de modérer le niveau de l'eau tant localement, aux abords de la zone inondable, que plus en aval.



► Deux fois par jour, à marée haute, le Lippenbroek est inondé de manière contrôlée, imitant ainsi le cycle naturel des marées.

L'importance des ouvrages de retenue d'eau oblige les scientifiques à surveiller avec attention la sédimentation et l'érosion. Les mesures effectuées démontrent que les puits situés dans les zones plus basses se remplissent assez rapidement. Cependant, à d'autres endroits, du sable disparaît à la suite de la formation de systèmes de criques. La puissance de l'eau creuse le chenal central, en l'approfondissant jusqu'à cinquante centimètres. Bien qu'il soit trop tôt pour tirer des conclusions définitives sur ce plan, les modèles réalisés semblent tenir la route.

Un an et demi plus tard...

La zone à marée réduite contrôlée (GGG) au bord de l'Escaut à Hamme s'inonde depuis un an et demi et la beauté du site est incontestable. Le maïs de jadis a cédé la place aux bordures de roseaux, de saules, aux petites criques, joncs et salicaires. Des oiseaux de toutes espèces y fourragent constamment. Les poissons profitent de la tranquillité des lieux pour déposer leurs œufs. La biodiversité dans toute sa splendeur. Qui s'étonnera de voir le cycliste et le promeneur s'arrêter en s'émerveillant devant une telle profusion de la nature. Il ne fait aucun doute: slikkes et schorres, faune et flore prennent leur revanche dans ce laboratoire à ciel ouvert du Lippenbroek.



► La diversité des milieux humides dans le Lippenbroek attire de nombreux oiseaux

Promenade guidée et soirée-débat à Anderlecht: Maillages bleu et vert: réalité et perspectives

Le 15 mai dernier, Coordination Senne et Inter-Environnement Bruxelles organisaient une promenade à la découverte de la Senne à ciel ouvert à Anderlecht suivie d'une soirée-débat sur le thème du maillage bleu et vert.

Cette soirée s'inscrivait dans la continuité des activités organisées depuis plus d'un an par Coordination Senne, IEB, BRAL et ARAU sur le thème de l'intégration du canal dans la ville. Ici, c'était **l'aspect nature et les liens qui unissent la Senne et le canal** qui ont été abordés.

Vers 16h, une 60aine de curieux, gestionnaires et mandataires ont rejoint Evelyne Huytebroeck, Ministre bruxelloise en charge de l'Environnement et de la Politique de l'Eau, à l'écluse d'Anderlecht pour démarrer la **promenade guidée** qui allait leur faire découvrir ou re-découvrir la Senne et le canal. Après quelques explications sur le fonctionnement de l'écluse et du déversoir d'Aa, la promenade s'est prolongée par différents sites où la Senne est encore visible et s'est terminée le long du canal.



► Evelyne Huytebroeck durant la (re-)découverte de la Senne parmi les industries à Anderlecht, ici en compagnie de Renaud Bocquet de Bruxelles Environnement.



► En bordure du boulevard Paepsem: un tronçon de Senne insoupçonné

Coordination Senne et IEB ont entamé la soirée-débat par une brève présentation de **leur position axée autour de 7 propositions**:

1. Maintenir et valoriser les parties de la Senne à ciel ouvert encore vivante à Bruxelles
2. Travailler à une meilleure intégration du canal dans la ville
3. Renforcer l'unité du canal et de la Senne
4. Prendre en compte la Senne et le canal dans la politique des maillages bleu et vert
5. Valoriser les collaborations interrégionales autour de la Senne et du canal
6. Promouvoir le canal en tant que 'voie d'eau visuelle de Bruxelles'
7. Mettre en avant 'Anderlecht, Molenbeek et Bruxelles-Ville, communes et ville au bord de l'eau'

Evelyne Huytebroeck a introduit la soirée en soulignant les effets positifs pour les cours d'eau que devrait entraîner 'l'ordonnance cadre eau' qui est d'application depuis octobre 2006. Elle a rappelé son grand intérêt pour une voie bleue à l'image de la voie verte existante, a répété son soutien aux actions menées par Coordination Senne et IEB et souligné leur travail pour la valorisation de ces coins oubliés de la Senne.

Frank Vermoesen et Renaud Bocquet ont parlé de la politique du maillage vert et bleu développée par Bruxelles Environnement (anciennement IBGE). **Le maillage vert** a d'abord été abordé de façon plus globale avant d'être visualisé par de nombreux exemples concrets. **Le maillage bleu** a été présenté sur base d'exemples concrets de réalisations dans les différentes vallées bruxelloises.

Le **débat** modéré par Ludwig Triest, professeur au département 'biologie' de la VUB, a permis aux participants de poser des questions et de réagir à la position de Coordination Senne et d'IEB.

Coordination Senne et IEB sont convaincus que cette zone actuellement peu connue offre de nombreuses possibilités tant d'un point de vue environnemental que récréatif. La revaloriser serait tout bénéfique à la fois pour la nature, pour les riverains mais également de manière plus large pour toute la Région de Bruxelles-Capitale.

Coordination Senne et IEB espèrent que cette activité contribuera à la mise en place d'actions concrètes en concertation avec tous les acteurs concernés.



Pour télécharger les présentations des intervenants, visitez notre site internet www.coordinationsenne.be, rubrique comptes-rendus

Karin Huffer

Le Parc de la Deûle est un 'parc en réseau' charpenté par la Deûle et son canal. Ce 'parc' formera à terme un véritable couloir écologique et paysager dans une région où les zones urbaines ne font que s'étendre. Son histoire est longue et mouvementée mais l'expérience acquise pourrait servir à d'autres...

Un peu d'histoire...

A la fin des années '60, l'état français lançait le projet d'un grand équipement de loisir pour contribuer à la réhabilitation du paysage entre la métropole lilloise et l'agglomération de Lens. Les riverains, notamment les agriculteurs, rejetaient ce projet, le jugeant trop ambitieux et requérant des surfaces foncières trop importantes. Cependant, le développement de la métropole lilloise faisait apparaître un déficit en espaces récréatifs et l'agriculture se maintenait difficilement dans des zones où s'entremêlent vie urbaine et vie rurale. De plus, le territoire souffrait d'un manque d'identité dû à la dispersion du bâti et au manque d'aménagement du territoire. Il y avait donc besoin d'une meilleure hiérarchisation des espaces. Au début des années '90, les mentalités ont donc commencé à évoluer, les préoccupations environnementales et de cadre de vie devenant prioritaires... et c'est ainsi que ressurgit le projet du 'Parc de la Deûle'.

Le Parc de la Deûle en quelques mots...

Le Parc de la Deûle est conçu comme un 'parc en réseau' de 30 km de large, charpenté par la Deûle et son canal. Le parc forme le lien entre les différentes zones d'habitation. A terme, ce territoire formera un véritable couloir écologique et paysager qui réunira Lille à l'ancien bassin minier et à Lens. Les canaux de la Deûle et de Seclin, qui forment la colonne vertébrale de ce territoire, offrent une richesse écologique avec une végétation et une faune typique des milieux humides.

Dès l'origine, le premier enjeu du parc a été la protection et la valorisation de la ressource en eau potable: les champs captant dans cette région fournissent en effet un tiers des besoins de la métropole lilloise. Il fallait également utiliser l'héritage laissé par la trame hydraulique, la morphologie des terres, le parcellaire, les structures paysagères, et l'histoire afin de réhabiliter et revaloriser l'espace sans le réinventer (nature retrouvée). De plus, il fallait réconcilier les mondes urbains et ruraux, les espaces de loisirs étant étroitement imbriqués dans les territoires agricoles (nature domestiquée). Et puis, en 2004, dans le cadre de Lille 2004, le jardin 'Mosaïc' de Houplin-Ancoisne a ouvert ses portes. Ce jardin évoque, sur 33 hectares, l'histoire des cultures des communautés qui composent la métropole lilloise (nature rêvée).

Les concepteurs et les architectes-paysagistes ont élaboré ces réalisations en concertation étroite avec les citoyens et en synergie avec le milieu agricole, dans une démarche écologique et paysagiste inscrite dans une dynamique de développement durable. Par sa mixité fonctionnelle et sa capacité de fusionner les intérêts urbains et ruraux, le parc de la Deûle a su répondre à la difficile tâche de recombinaison des espaces périurbains.

Cela ne nous étonne donc pas que le Parc de la Deûle ait remporté le 'Prix National du Paysage', un prix décerné chaque année par le Ministère de l'écologie. En outre, séduite par le concept de 'Mosaïc', une délégation du Festival des Jardins de Chaumont-sur-Loire a proposé à l'Espace Naturel Lille Métropole d'être leur invité d'honneur pour l'édition 2007. Ce festival donne chaque année un prix à des concepteurs de jardins contemporains, cette année étant sous le thème de la mobilité des hommes et de la diversité culturelle.



Plus d'informations sur le site Internet de l'Espace Naturel Lille Métropole (ENLM) <http://www.lillemetropole.fr>



Remerciements à Pierre Dhenin (Directeur de l'ENLM) et à son équipe

Journée vélo-bateau au fil de la Dendre



Qu'évoque la Dendre pour vous? Vous avez peut-être entendu que 'la Dendre Occidentale et la Dendre Orientale prennent leur source en Wallonie, confluent à Ath pour former la Dendre qui se jette dans l'Escaut' à Dendermonde... mais la connaissez-vous vraiment? Pour que vous puissiez la voir sous un autre angle, tant du côté wallon que du côté flamand, Escaut sans Frontières vous invite à participer à la journée vélo-bateau qu'elle organise le **lundi 20 août 2007** entre **Ath, Lessines, Grammont et Ninove**. Cette journée se veut conviviale avec la possibilité pour chacun de s'exprimer, d'échanger, de s'informer. De plus, le **mardi 21 août**, vous aurez l'occasion de découvrir en bateau la Dendre 'flamande' entre Ninove et Dendermonde.

Plus d'information et inscriptions auprès d'Escaut sans Frontières, tél. + 32 2 201 08 08 - info@gs-esf.be - www.escautsansfrontieres.org

Anderlecht sur Senne et canal

À l'occasion de Fou de la Senne et du Dimanche sans voitures, la Coordination Senne vous invite en promenade depuis l'écluse d'Anderlecht le long de la Senne à ciel ouvert. Ce n'est pas seulement l'occasion de découvrir la Senne dans son environnement le plus intact de la Région de Bruxelles-Capitale, c'est aussi l'occasion d'illustrer les problèmes de pollution et d'épuration de l'eau à Bruxelles et de mettre en avant le rôle que jouent le canal et la Senne dans la prévention des inondations.

- Quoi?** promenades guidées le long de la Senne à ciel ouvert à Anderlecht (90 min.)
- Quand?** dimanche 23 septembre 2007 à 14h
- Lieu?** à l'écluse d'Anderlecht (10 min. à pied de la station de métro La Roue)
- Prix?** gratuit
- Info?** Coordination Senne, tél. + 32 2 206 12 03
info@coordinationsenne.be
www.coordinationsenne.be

Croisières éducatives

'Bruxelles vue de l'eau'

Tous sur le pont! Du **4 au 24 octobre** prochain, la Coordination Senne organise ses croisières éducatives annuelles dans le Port de Bruxelles et sur le canal maritime Bruxelles-Escaut. Un décor passionnant, des animateurs passionnés et un bateau spécialement équipé pour l'occasion sont mis à la disposition des écoles bruxelloises. Une manière originale d'aborder le thème de l'eau et des cours d'eau!

Ces croisières éducatives ont pour objectif de permettre aux jeunes bruxellois de mieux appréhender l'origine de leur ville, née sur les îlots de la Senne et de mieux comprendre l'importance du canal et du Port de Bruxelles. Elles visent également à leur faire prendre conscience des enjeux et techniques qui se trouvent derrière le simple geste de tourner le robinet. Grâce à un programme varié combinant observations commentées sur le pont, laboratoire, aquarama et exposition interactive dans la cale, les élèves sont invités à se poser la question de savoir ce qu'ils peuvent faire pour LEUR environnement.

Ces croisières, soutenues par la Région de Bruxelles-Capitale, sont également ouvertes aux associations environnementales, administrations communales et régionales, entreprises, comités de quartier, intercommunales, ... et à tout citoyen sensibilisé à la problématique de l'eau.

Plus d'information auprès de la Coordination Senne:
info@coordinationsenne.be - www.coordinationsenne.be
Pour les inscriptions et les questions administratives:
tél. + 32 2 206 12 04
Pour des questions relatives au contenu du programme éducatif:
tél. + 32 2 206 12 07



Exposition dans, sur et autour de l'Escaut

Le Schelde Informatiecentrum a transformé le Fort Ellewoutsdijk en un espace dédié à l'Escaut. Venez-y découvrir l'Escaut et ses nombreuses fonctions (loisirs, habitat, nature, économie et sécurité) à partir du 6 juillet, tous les jours de 10h à 17h30.

Adresse: Fort Ellewoutsdijk, Fortweg, Ellewoutsdijk (Zeeland) aux Pays-Bas

www.escautsansfrontieres.org

Rédaction et traduction

Dolores Baita
Christine Braet
Sylvie Posel
Vanessa Van Liedekerke
Mieke De Leeuw
Elisabeth Taupinart
Karin Huffer

Mise en page

Angélique Corthals
Els Vanhaeght

Imprimerie

Druk in de Weer
'Escaut sans Frontières Info'
est imprimé sur du papier
recyclé avec une encre
à base végétale.

Secrétariat

a.s.b.l. Escaut sans Frontières -
Grenzeloze Schelde v.z.w.
2bis, quai des Péniches
B-1000 Bruxelles
Tél.: + 32 2 201 08 08
Fax: + 32 2 203 07 09
email: info@gs-esf.be
Le secrétariat est ouvert: lundi - vendredi: 9.30h - 17.30h

Abonnement 4 numéros/an: 7,50 euros
(10 euros pour la France et les Pays-Bas,
25 euros pour les administrations et
organismes publics) sur le compte numéro
001-2899215-58 (Fortis, Belgique)
ou 15965/00800/08103189131/15
(caisse d'Épargne de Flandre, France)



► Sommaire